

Le ministre de la Culture opte pour la réorganisation du Théâtre national Mohammed V de Rabat

Vers une renaissance du théâtre marocain

PROJET. Alors que le théâtre peine à séduire au Maroc, le ministère de la Culture mise sur l'infrastructure pour relancer cet art. Objectif: réconcilier le public avec les salles de théâtre.

PAR LOUAY KERDOUSS



En haut. Le théâtre Mohammed V. En bas, Mohamed Amine Sbihi, ministre de la Culture.

Bouffée d'oxygène pour relancer le théâtre au Maroc, ou un énième coup d'épée dans l'eau? C'est la question à poser, alors que la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des Représentants a adopté, début janvier 2016, un projet de loi visant à réorganiser le théâtre national Mohammed V, dans l'optique d'en faire une locomotive pour le théâtre au Maroc, et redonner à cet art ses lettres de noblesse.

Ainsi, le ministre de la Culture, Mohamed Amine Sbihi, veut adapter le rôle de cet établissement emblématique aux nouveautés des champs culturel et artistique et de le soutenir sur les plans législatif, financier et organisationnel. En effet, le théâtre Mohammed V, avec sa capacité importante estimée à 1.700 places, représente une référence dans l'accompagnement de la dynamique que connaît l'industrie créative et culturelle. Inauguré en 1962, puis doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière par dahir en 1973, ce théâtre ne se limite plus aux activités théâtrales. Depuis, le nombre de salles a connu une augmentation progressive, pour atteindre les 125 salles sur l'ensemble du territoire national en 2015. Les efforts de l'Etat sont indéniables, avec l'inauguration et

la construction en cours de plusieurs autres salles dans différentes villes du royaume. Le Théâtre Mohammed VI de Oujda, disposant de 1.100 place et inauguré en juin 2014, reflète parfaitement cette ambition de renforcer l'infrastructure déjà existante, d'autant plus que la ville de Casablanca aura droit à son grand théâtre avec une capacité record de 2.000 places.

Miser sur l'infrastructure

La démocratisation de l'accès au théâtre est également de mise, avec un calendrier bien établi. Il s'agit de doter progressivement, dans un premier temps, chaque chef-lieu de région d'une grande salle de théâtre, avant de passer aux communes comptant 100.000 habitants, puis celles avec 20.000 habitants.

Ces avancées restent tout de même à relativiser. Les 125 salles recensées par le département de tutelle comprennent même les établissements dont les capacité dépasse les 200 places ce qui rend les chiffres du ministère assez flatteurs. D'autant plus que les besoins du Maroc en la matière s'élèvent à 100 salles de théâtre dans les six années à venir.

Ce déficit se répercute, logiquement, sur les performances des comédiens, comme peut en attester l'humoriste marocain et membre de la troupe du théâtre national Mohamed El Jem, «*Notre troupe préparait une pièce théâtrale, et ciblait un public assez large. Mais on s'est heurté, malheureusement, aux capacités réduites des salles de théâtres, qui ne sont, généralement, en réalité,*

que des complexes culturels dont la capacité varie entre 200 et 250 places seulement», nous explique-t-il.

Dans ce sens, il ne faut pas concevoir le théâtre en tant qu'activité purement et uniquement artistique. Ainsi, se produire dans une salle à capacité réduite ne permet pas de couvrir les dépenses d'une troupe, notamment les déplacements et l'hébergement, particulièrement lorsque le nombre des membres de la troupe en question est important. Cette situation pourrait

Mais, en dépit de cette évolution positive, plusieurs contrecoups entravent la renaissance de cet art. Un gouffre s'est formé entre le simple citoyen et l'homme de théâtre, alors que la mouvance actuelle a relégué le public au second plan de ces préoccupations. Une grande partie des troupes actuelles s'orientent presque exclusivement à une élite réduite intéressée, préférant, au passage, se trouver une place dans un festival ou se produire à l'étranger, plutôt que d'essayer de

Le Maroc a besoin de 100 salles de théâtre supplémentaires dans les six prochaines années.

paraître caricaturale mais constitue un véritable casse-tête pour les professionnels, rendant l'exercice de cet art plus difficile que jamais.

Conceptions opposées

Mais le problème du théâtre au Maroc ne se limite pas à la contrainte des infrastructures, et concerne davantage les rôles et les objectifs des professionnels de cet art. En effet, la situation de celui-ci est particulièrement complexe et contradictoire. D'un côté, la quantité reflète une certaine bonne santé du théâtre marocain. D'autant plus que le nombre des troupes qui bénéficient des subventions de l'Etat s'estime à 40 chaque année, ce qui prouve, du moins sur le plan quantitatif, que la pratique de théâtre se porte bien dans le royaume.

se rapprocher du public local. Une situation plutôt absurde, étant donné que l'essence même de cet art est de créer un contact entre le comédien et le public, estime Mohamed El Jem. Pour faire face à cette problématique, l'Etat joue, depuis 2015, la carte de la domiciliation pour réconcilier les Marocains avec le théâtre. Ce principe consiste à élargir les catégories de bénéficiaires des subventions publiques, qui, auparavant, ne bénéficiaient qu'à la production et la diffusion des pièces de théâtre. Ainsi, les aides de l'Etat financeront la domiciliation des troupes de théâtre. En 2015, neuf troupes ont bénéficié de cette aide, qui peut atteindre 700.000 dirhams par troupe, alors que ce chiffre devrait atteindre les 18 troupes en 2016 ■